

Bilan de mi-mandat : où en est-on des projets ?

DOSSIER PAGE 6



BUDGET PARTICIPATIF
Découvrez le projet lauréat
Pages 14-15

DÉMARCHES
Entretien avec le conciliateur
de justice Pages 16-17

EN COMMUN
Sécurité routière :
rejoignez-nous Page 20

Programme culturel

distribué avec ce Point commun



On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

06 69 32 92 42 pour joindre un élu
en cas d'urgence pour des problèmes relevant
de la municipalité en dehors des heures d'ouverture

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

f @mairie smlv

Directeur de la publication Jean-Michel Valla -

Responsable de la publication Aurélie Alléon -

Rédaction Emmanuel Aubert, Aurélie Alléon, Laurent Créatin,
Claire Huitel, Jacques Maquart et les associations -

Mise en page Claire Huitel - Maquette originale Aurélie

Alléon - Illustration couverture etpourquoi pasalune -

Crédits photos Barbara Arod, Jean-Luc Chorier,
Pierre Deval, Claire Huitel, Yann Montero, DR -

Distribution Guillaume Bombun -

Imprimeur Original à Saint-Marcel-lès-Valence -

Tirage 3100 exemplaires -

Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 -

Dans une démarche environnementale, ce journal
a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Actu'

EDITO DE JEAN-MICHEL VALLA, MAIRE

3

Juste à point

LES DERNIÈRES INFOS

4-5

Dossier

BILAN DE MI-MANDAT :
OÙ EN EST-ON DES PROJETS ?



6-13

Budget participatif

LE PROJET LAURÉAT

14-15

Démarches

ENTRETIEN AVEC CLAUDE BONNE
CONCILIATEUR DE JUSTICE



14-15

C'est nouveau

LE SITE INTERNET

18

Tribunes

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

19

En commun

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : ENGAGEZ-VOUS !

20

Associations

LEURS ACTUALITÉS

21-23

Edito

>> Par Jean-Michel Valla
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence



Une réunion publique le 24 octobre

>> En 2024, le mode de collecte des ordures ménagères et du tri se fera en apport volontaire. Un point sur l'avancée du projet qui sera présenté en réunion publique le mardi 24 octobre.

Pourquoi un changement dans le mode de collecte des ordures ménagères et du tri ?

A l'automne dernier, nous vous avons annoncé un changement important dans nos habitudes concernant les ordures ménagères : le passage de la collecte en porte-à-porte à la collecte en apport volontaire sur notre commune. En effet, Valence Romans Agglo, l'agglomération à laquelle nous sommes rattachés et qui détient l'autorité en matière de gestion des déchets pour l'ensemble du territoire, poursuit sa politique d'optimisation initiée en 2016. Avec deux objectifs : une meilleure maîtrise des coûts et un plus grand respect de l'environnement.

Au 1^{er} juillet 2023, toutes les communes de moins de 10 000 habitants de l'Agglo devaient adopter la collecte en apport volontaire avant que ne soient concernées les périphéries des villes plus importantes. A Saint-Marcel-lès-Valence, nous avons obtenu un délai supplémentaire, dès l'an dernier, afin de prendre part, notamment, au schéma d'implantation des conteneurs. Ce changement dans la collecte des ordures ménagères interviendra au plus tôt le 1^{er} janvier 2024.

De la collaboration

Créer un schéma d'implantation n'est pas chose facile. En effet, les points de collecte ne peuvent être trop isolés. Il existe aussi des contraintes physiques comme le manque d'espace disponible sous terre pour l'implantation des conteneurs semi-enterrés, notamment dans les zones urbaines à forte densité puisque les réseaux électriques et d'assainissement y sont très rapprochés. Les points de collecte doivent également être répartis équitablement selon le nombre d'habitants afin qu'ils ne soient pas remplis trop vite... Et l'implantation est plus simple quand la commune a la maîtrise foncière de l'emplacement.

Nous avons donc durablement travaillé avec les équipes de Valence Romans Agglo qui nous ont proposé un plan d'implantation selon leurs prérogatives et leurs retours d'expérience. Avec Gilbert Belda, Adjoint à la voirie, Thomas Lefèvre, Conseiller délégué à l'environnement, Barbara Arod, Conseillère municipale en charge du développement des composteurs dans notre commune et accompagnés par Laurent Crétin, directeur des services techniques de la Ville, et de ses équipes, nous avons amendé et ré-amendé ce projet à plusieurs reprises avec notre connaissance de

Saint-Marcel. Un emplacement peut paraître idéal sur le papier mais, après analyse de sa fréquentation et des pratiques de déplacement, nous savons qu'il sera moins utilisé par exemple. Ces choix d'implantation ont été également présentés à l'ensemble des élus de l'exécutif (adjoints et conseillers délégués) et à la commission extra-municipale de sécurité. Ce projet sera aussi présenté mi-octobre à tous les élus en Conseil municipal de travail avant la réunion publique.

Une source d'inquiétude...

J'ai bien conscience que ce changement de mode de collecte est une source d'inquiétude pour certains d'entre vous. En effet, c'est un changement dans nos habitudes. Soyez assurés que nous travaillons pour que ce projet s'adapte au mieux à Saint-Marcel. Avec Valence Romans Agglo, nous vous présenterons un plan d'implantation avancé lors d'une réunion publique, organisée le mardi 24 octobre à 19 heures à l'Espace Culturel Liberté. Nous serons là pour vous écouter, ainsi que les représentants de l'Agglo.

Nous savons que nous devons être vigilants pour maintenir la propreté aux abords des points d'apport volontaire. La surveillance sera donc renforcée et les dépôts sauvages verbalisés par la Police municipale. Côté accessibilité, les conteneurs seront utilisables par les personnes à mobilité réduite. Nous réfléchissons également à l'embellissement des environnements des points de collecte à l'aide de différents mobiliers urbains adaptés. Ces quelques mesures permettront d'atténuer les possibles nuisances visuelles autour de ces points de collecte.

Je vous invite à prendre part à cette prochaine réunion publique où nous aborderons vos questions et remarques avec Geneviève Girard, vice-présidente en charge de la qualité de vie à Valence Romans Agglo, les équipes techniques et vos élus saint-marcellois.

Juste à point

Dernières brèves



1^{er} coup de pelle pour le dojo !

Début des travaux pour le futur dojo pour une période de 14 mois environ, ce qui projette sur une livraison et disponibilité des ouvrages pour fin d'année 2024. Ce dojo viendra compléter l'offre des équipements sportifs au niveau de la halle des sports. Le coût du projet est estimé à 1 500 000 € HT dont 1 350 000 € HT de travaux. Le Département de la Drôme accompagne financièrement la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence dans ce projet à hauteur de 392 000€. Nous sommes toujours dans l'attente du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes estimé à 190 000€. Treize entreprises participeront à sa construction.

UN BÂTIMENT AUTO-SUFFISANT

Le complexe sportif comportera différents espaces dont l'essentiel, **une surface de combat de 360m²**. Le reste des volumes sera réparti entre les espaces bureau, salle de réunion, accueil, circulation, zone de stockage, salle de musculation, local entretien, et plusieurs zones vestiaires composé de sanitaires, vestiaires, douches. L'ensemble du site représentera une surface globale de 678 m².

En complément, il est important de préciser que le projet intègre une **démarche environnementale avec un bâtiment qui bénéficie de panneaux photovoltaïques en toiture** pour une surface de 80m² environ, dont la production totale sera destinée à **une autoconsommation, d'une cuve de stockage d'eaux pluviales enterrée de 10 000 litres**, destinée à subvenir aux besoins pour l'entretien des différents espaces verts réalisés aux abords de la construction et de l'emploi de matériaux bio-sourcés.

Carte d'identité, Passeport : bientôt à Saint-Marcel !

OUVERTURE DU SERVICE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Nous vous l'avions annoncé, la Ville s'est portée candidate pour rouvrir un service public essentiel : les titres d'identité. La Préfecture de la Drôme a retenu la commune et le service sera opérationnel d'ici fin 2023.

Prise de rendez-vous en ligne à venir

Pour l'heure, l'organisation du service est en cours avec le recrutement et la formation des agents, la mise en place du matériel réglementé. La municipalité utilisera également un logiciel facilitant la prise de rendez-vous en ligne avec la volonté d'un parcours simplifié côté usager.

>> **L'annonce de l'ouverture du service sera communiquée par le biais des canaux habituels (panneaux d'affichage et numérique, site Internet, page Facebook de la mairie)**. Aussi, aucune liste d'attente n'est ouverte pour les rendez-vous.

>> COMPOSTEURS INDIVIDUELS : UNE LIVRAISON À SAINT-MARCEL ?



Le compostage permet de réduire de manière significative ses poubelles ménagères. La Ville souhaite donc organiser une **livraison groupée sur la commune**, pour les habitants qui voudraient s'équiper d'un composteur individuel mis gratuitement à disposition par Valence Romans Agglo. Pour se faire, il faudrait que plusieurs habitants en fassent la demande dans un intervalle proche. **La demande se fait très simplement depuis le portail de démarches en ligne commun à la Ville et l'Agglo : agglae.fr**

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Barbara Arod, Conseillère municipale :

barbara.arod@saint-marcel-les-valence.fr

**Ciné d'automne à l'Espace Culturel
Liberté : dimanche 29 octobre à 15h
pour La Traversée de Paris
Projection gratuite**



Jour de rentrée pour Madame Chovin (à droite) en compagnie de Jean-Michel Valla, Maire et Joëlle Pleinet, Adjointe à la vie sociale.

Du nouveau dans les écoles...

>> Bienvenue à Madame Chovin, **nouvelle directrice de l'école élémentaire** Jean-Louis Bouvier qui remplace Monsieur Makinadjian nommé, par l'Education nationale, directeur de l'école élémentaire André Blanc. Mesdames Dufaud et Martin demeurent à leur postes de directrices des écoles maternelles Jean-Louis Bouvier et André Blanc.

>> **Plus d'inclusion à l'école** grâce au dispositif Ulis au sein de la primaire André Blanc qui permet à des enfants en situation de handicap de poursuivre leur scolarité.

>> Enfin, après treize ans à la tête du **service périscolaire**, Natacha Fief s'en va vers de nouveaux horizons. Elle est remplacée par Marie-Laure Butez qui a déjà occupé ce poste par le passé.

ALERTES SMS SOYEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL

Situations d'urgences

Evénements météorologiques à risque

Travaux importants...

>> **La Ville de Saint-Marcel-lès-Valence**
vous enverra un message sur votre téléphone portable.



Inscription en scannant ce QR Code,
ou sur le site Internet ou en mairie.
Service gratuit proposé aux habitants de la commune.



Repas ou colis garni pour nos aînés !

Comme chaque année, les Saint-Marcellois âgés de plus de 70 ans recevront une jolie attention de la part du Centre communal d'action sociale et ils auront le choix entre :

- **un repas partagé** le mercredi 13 décembre au cabaret Le Bongo à Saint-Marcel-lès-Valence, avec une navette possible depuis la mairie pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ;
- **ou un colis garni** à retirer à la Salle des Fêtes lors des permanences suivantes : 5, 6 décembre (9h-12h ; 13h30-17h), 7 décembre (9h-12h).

Les courriers ont été envoyés aux personnes destinataires début octobre. **N'oubliez pas de retourner le bulletin réponse en mairie avant le 27 octobre.** Si, toutefois, vous avez plus de 70 ans et n'avez pas reçu ce courrier, rapprochez-vous de la mairie.



Où en est-on des projets du mandat ?

L'équipe municipale de Jean-Michel Valla a été élue sur une trentaine de projets. Après trois ans de mandat, impactés par les crises sanitaire et énergétique, découvrez où en sont les projets : réalisés, en cours ou à faire. D'autres projets ont également vu le jour pour répondre à des besoins nouveaux comme les dispositifs **anti-intrusion aux abords des stades** ou encore le **système d'alerte avec vidéoprotection dans les groupes scolaires** de la commune. Le **nouveau Plan local d'urbanisme** est également en vigueur depuis juin, après plus de deux ans de réécriture.

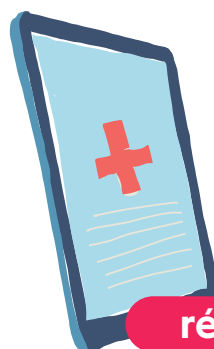


CONSTRUIRE un nouveau DOJO

en cours

début des travaux
en octobre 2023

bâtiment terminé
à l'automne 2024



METTRE EN PLACE un dispositif "événements exceptionnels"

réalisé

et ça continue !

plan communal de sauvegarde

plans canicule et grand froid

alerte SMS

AMÉNAGER un jardin pédagogique, des jardins partagés et un parc dédié à la promenade des animaux de compagnie

en cours

études en cours
concernant le cani-parc

jardins partagés
en service depuis mai 2023
agrémentés d'un jardin
conservatoire à venir



Point Commun - octobre novembre décembre 2023

COUVRIR l'esplanade de l'Espace Liberté

projet de verdissement
de l'esplanade

en cours

début des travaux
à l'automne 2023



et aussi : installation
de dispositifs de rafraîchissement
dans le hall et d'un autre pour
l'abaissement de la température
de la salle de spectacle
en cas de fortes chaleurs

FAIRE de Saint-Marcel une "Ville nature"

plantations imposées
dans les nouveaux lotissements

taille des arbres raisonnée



réalisé

et ça continue !

plantations d'arbres aux Micocouliers,
installations de bancs...

création des jardins partagés

PROMOUVOIR l'activité des commerçants, entreprises et producteurs locaux



réalisé

et ça continue !

une élue référente

un marché du samedi matin
étoffé et accueil de food trucks
tout au long de la semaine

RENDRE PLUS LISIBLE l'ensemble des supports de communication



réalisé

et ça continue !

nouveau
logo

nouveau
site Internet

8

**saint-marcel-
lès-
valence**

CRÉER un événement "découvrir mon école"



à faire

aide et accompagnement
à la création de l'association
de commerçants de Saint-Marcel :
« Achète Marcel » *en photo*

accueil de nouveaux commerçants
avec ventes de foncier communal
à destination d'entrepreneurs locaux

soutien à l'organisation
de la tombola de Noël

DEVENIR une commune éco-responsable exemplaire

réalisé

et ça continue !

papèterie recyclée

site Internet éco-conçu

installation de composteurs
collectifs



remplacement des sources
d'éclairage existantes
par des systèmes LED
(bâtiments communaux
et équipements sportifs)

achat d'un véhicule
électrique

+ de sobriété
énergétique

panneaux solaires
pour les nouveaux projets
communaux (dojo, centre
technique municipal)

utilisation de + de matériaux
bio-sourcés pour les nouvelles
constructions

en cours

POURSUIVRE l'accessibilité des trottoirs et des équipements



projet avenue
de Provence *en photo*



METTRE EN PLACE de nouvelles formes de concertation

réalisé

et ça continue !

+ de démocratie
participative



questionnaires
de votes en ligne

**CRÉER
une enveloppe
de budget
participatif
de 30 000€**

réalisé

et ça continue !

déjà 3 éditions

plantation d'arbres
et mobilier urbain
aux Micocouliers

2 pergolas à la MJC

1 cour d'école + verte

>> Participez à la 4^e édition en proposant,
dès maintenant, votre projet !



**ÉTOFFER
l'accueil
aux nouveaux
arrivants**

à faire

d'ici fin 2023
-début 2024

**PROPOSER
des services
en ligne
et moderniser
le site internet**

en cours

+ de démarches en ligne
sur le nouveau site Internet
qui sera terminé fin 2023

adhésion à Agglae,
portail de démarches en ligne
de Valence Romans Agglo



**POURSUIVRE
le déploiement
des caméras de vidéo
surveillance et
la démarche
"citoyens vigilants"**

réalisé

et ça continue !

+ de 50 caméras (dont certaines
pour sécuriser les zones d'activités)
avec 70 vues possibles

recrutement
d'un 3^e policier municipal

réunion publique annuelle
sur les citoyens vigilants

**FINANCER
ET ORGANISER
un partage
intergénérationnel
pendant la pause
méridienne
à la cantine**

en cours

>> Nous sommes à la recherche de personnes souhaitant
déjeuner à la cantine. La Ville offre le repas.
N'hésitez pas à contacter la mairie.



**INSTALLER
de nouveaux
dispositifs
et aménagements
pour la sécurité
des piétons
et cyclistes**

**DÉVELOPPER
les déplacements
doux**

en cours

aménagements prévus
lors des travaux
sur l'avenue de Provence

création
d'un schéma
de voies douces

Point Commun - octobre novembre décembre 2023

**INSTALLER
une maison médicale
et rechercher
des praticiens**

réalisé

et ça continue !

maison médicale
ouverte

recherche
de médecins



OUVRIR les processus de décision aux habitants

réalisé

et ça continue !

budget participatif

choix du logo, du nom
de la médiathèque...

enquête sur l'urbanisation
de demain

FAIRE ÉVOLUER les activités garderies - temps du midi



réalisé

et ça continue !

partenariat
avec clubs sportifs



retransmission
des conseils municipaux
en live Facebook

affichage légal
consultable 24h/24h
sur le site Internet

DÉVELOPPER la coopération des élus avec les habitants

réalisé

et ça continue !



Conseil municipal
des Jeunes

commissions
extra-municipales

réunions publiques

moments
d'échange

REPENSER les locaux et l'esplanade de la MJC

réalisé

et ça continue !

agrandissement des locaux
avec mise à disposition de ceux
de l'ancienne bibliothèque

travaux de rénovation,
de mise aux normes
et d'embellissement

+ d'équipements
au parc

réhabilitation des anciens
locaux de la médiathèque



CRÉATION du projet "Le Verger" sur l'avenue de Provence

en cours



réunions
d'information

permis d'aménagement
déposé

Construction
de logements
à venir

démolition
opérée

ÊTRE RÉACTIF
un problème
lié au cadre de vie ?

1 réponse
dans les 48h !

réalisé

et ça continue !



service d'accueil
étouffé

numéro d'astreinte
des élus

Agglae



CRÉER
un groupe de travail
composé
de personnes
handicapées

en cours

groupe de travail
constitué

SOUTENIR la création
d'un café associatif

à faire



CRÉER un cœur
de village
sur la place
de la musique

une vie de village + animée
en centre-ville :
animations de Noël, food trucks...

en cours

première
acquisition foncière
place de la musique



Saint-Marcel en fête déplacé
en cœur de Ville

CRÉER
un événement
pour la Saint-Marcel

réalisé

et ça continue !



cérémonie des vœux
pour tous les habitants
à la Saint-Marcel

d'autres animations
à l'étude

PROPOSER
des projections
de films,
ciné plein air

réalisé

et ça continue !

2 séances par an depuis 2020 !

événement gratuit

en 2023, nouveauté :
une séance en intérieur !



>> Les autres grands projets menés ou à venir :



ORGANISER l'urbanisation : avec un PLU actualisé !

Le nouveau plan local d'urbanisme a été repris dans son ensemble dès septembre 2020 en raison de l'évolution des contraintes réglementaires dont la diminution des surfaces à urbaniser, le nouveau plan de prévention du risque inondation ou encore le relèvement du taux imposé de logements sociaux. Après deux ans et demi de travaux, il est entré en vigueur en juin 2023 pour les dix prochaines années.

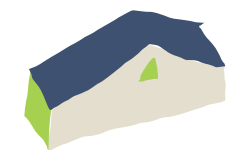
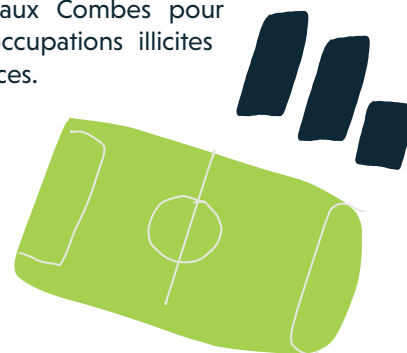
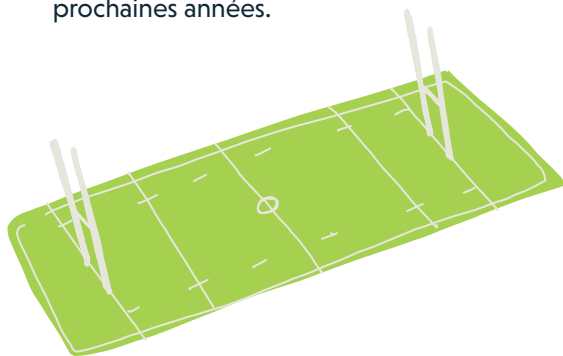


RENFORCER le service public

Avec la reprise du service des cartes d'identité et passeports (voir en page 4) et la réorganisation et le renforcement des équipes dont les recrutements d'un directeur des services techniques et d'un troisième policier municipal.

LUTTER contre les intrusions dans les stades

Pour sécuriser les entrées des stades saint-marcellois, des dispositifs ont été installés (bornes enterrées et relevables) aux Margilières et aux Combes pour éviter les occupations illicites de ces espaces.



CONDUIRE la construction d'un nouveau club-house

Depuis 2021, le club de rugby dispose d'une nouvelle salle polyvalente. Projet acté sous l'ancien mandat, la construction a été menée par l'équipe actuelle.



CONSTRUIRE un centre technique municipal à l'entrée nord

Les actuels locaux vieillissants et dispersés des services techniques seront remplacés par un nouveau centre technique municipal situé à l'entrée nord de la commune. Deux objectifs : adapter l'outil de travail aux exigences actuelles et futures et libérer du foncier en centre-ville (rue de la liberté, avenue de Provence, rue de l'Etrau) pour permettre la construction de logements. La conceptualisation de ce bâtiment public se fait en adéquation avec la démarche environnementale de la Ville (plus de matériaux bio-sourcés, panneaux en toiture et ombrières photovoltaïques...)

PROTÉGER les écoles

Un système anti-intrusion, directement relié aux services de Police municipale et de la Gendarmerie a été installé dans les quatre groupes scolaires de la commune dès 2021. Ce projet a été mis en place rapidement puisqu'il s'agit de plus de sécurité pour les écoliers saint-marcellois.



>> Focus sur les travaux 2023

Local Mirabellier : création d'une salle polyvalente

Une nouvelle salle de réunion municipale a été aménagée au rez-de-chaussée du nouvel immeuble situé au numéro 72 de l'avenue de Provence. Elle peut accueillir 45 personnes pour des assemblées générales, des réunions de travail...

>> coûts des travaux :
50 000 €

Mairie : création de 4 bureaux

Afin d'accueillir le nouveau service de cartes d'identité et passeports, il a fallu réorganiser une partie du service administratif et créer des bureaux dans la mairie. L'ancienne salle de réunion Waldeck Rousseau a donc été transformée en quatre bureaux dont trois sont déjà occupés.

>> coûts des travaux :
26 000 €

Groupe scolaire Jean-Louis Bouvier : façades

Durant l'été la façade de l'école maternelle Jean-Louis Bouvier, ainsi qu'une partie du bardage de la cantine, abîmée par le temps, ont été réhabilitées.

>> coûts des travaux :
17 000 €

Groupe scolaire André Blanc : fenêtres

Le remplacement des fenêtres et portes s'est poursuivi cet été sur le groupe scolaire André Blanc.

>> coûts des travaux :
50 000 €

Stade des Margillières (football) : éclairage

Le stade d'honneur des Margillières a bénéficié d'un changement des spots d'éclairage classiques par des LED beau-

coup moins énergivores.

>> coûts des travaux :
44 000 €

Stade des Combes (rugby) : mise en place d'une main courante en périphérie du terrain et sécurisation des accès à la surface de jeu

Une mise en conformité était nécessaire pour le club de rugby, qui évolue en Fédérale 3, afin qu'il accueille des matchs au stade des Combes.

>> coûts des travaux :
82 000 €

Dojo : éclairage

Une opération de changement de luminaires en remplaçant les tubes néon par des tubes LED a été menée ainsi que la reprise du mur de protection.

>> coûts des travaux :
1 100€

Halle des sports : éclairage

Ce gymnase a aussi bénéficié d'une opération de changement de luminaires en passant à des LED.

>> coûts des travaux :
9 300€

Médiathèque : reprise du sol en béton ciré

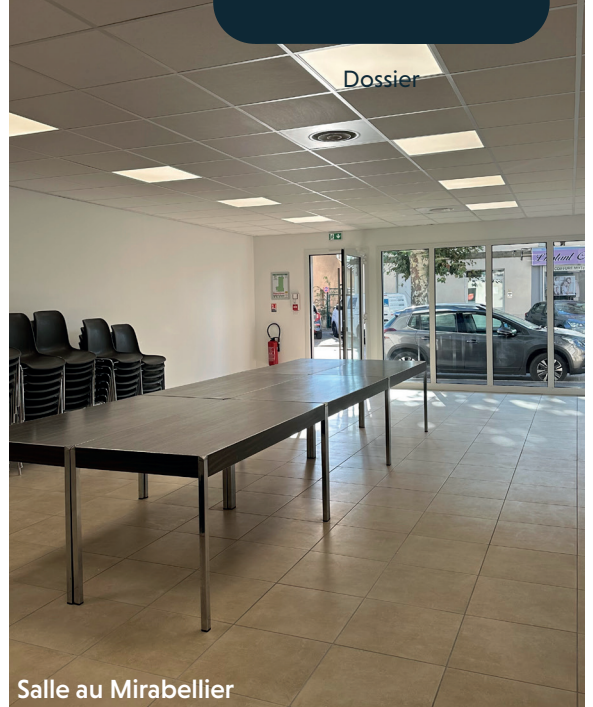
Le sol de la médiathèque était abîmé par quelques fissures. Le béton ciré a été repris pour corriger ce problème.

>> coûts des travaux :
9 200 €

MJC : fenêtres et peintures

Des portes-fenêtres avec volets battants ont été remplacées cette année ainsi que la poursuite des travaux d'embellissement avec des réfections de peintures.

>> coûts des travaux :
17 000 €



Salle au Mirabellier



Nouvelle façade à Jean-Louis Bouvier

Ces travaux, selon leur envergure, ont été réalisés par des prestataires dont l'association d'insertion La Parenthèse, basée à Saint-Marcel-lès-Valence ou par les agents des services techniques.

Retour sur les résultats DU 3^{ÈME} BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

ÉDUCATION ET JEUNESSE, ENVIRONNEMENT 2 THÈMES PHARES !

Ces 2 thématiques vous tiennent à cœur puisque les 2 projets qui arrivent en tête y répondent.

350 votants cette année. Un chiffre sensiblement le même que l'année dernière.

Pour mémoire, chaque votant, attribue 6 points (3 points au premier projet, 2 points au deuxième projet, 1 point au troisième et -1 point au projet qu'il n'aime pas)

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Le projet A : UN NOUVEAU TERRAIN DE VELO CROSS : 30 000 € = obtient 172 points

Le projet B : UNE COUR VERTE (ELEMENTAIRE ANDRE BLANC) : 30 000 € = obtient 490 points

Le projet C : UNE CAMPAGNE « LES HEROS DU QUOTIDIEN » : 8 000 € = obtient -73 points

Le projet D : UN BANC, UN ARBRE ! : 10 000 € = obtient 231 points

Le projet E : FORMER LES CM1 ET CM2 A L'INITIATION AUX PREMIERS SECOURS : 4 500 € = obtient 435 points

Le projet F : INSTALLER 2 TABLES DE PING PONG AU PARC DE LA MJC : 5 000 € = 172 points

Le projet G : INSTALLER DES ARMOIRES A JEUX DANS LES COURS DES ECOLES : 20 000 € = 225 points

Le projet H : 1 EQUIPEMENT, 5 SPORTS AVEC 3 TABLES DE TEQBALL : 20 000 € = 97 points

Le projet I : UN FOUR A PAIN ET A PIZZA : 30 000 € = 1 point

30 000 €

LE PROJET LAURÉAT !

Une cour + verte

Végétaliser la cour de l'école élémentaire André Blanc afin que celle-ci ne soit pas faite que de bitume ou de béton. Ce projet touche avant tout les écoliers de cette école et leurs familles. Cela touche également les enseignants et agents qui auront un lieu de travail plus agréable.

Des découpes de goudron, des plantations d'arbres, que faire dans l'enveloppe ?

J'ai UNE IDÉE
POUR SAINT-MARCEL !

J'AI UNE NOUVELLE IDÉE !

Ces résultats vous donnent des idées ? Vous pouvez dès maintenant déposer de nouveaux projets pour la 4^e édition.

Il n'est jamais trop tôt.

Sur le site de la mairie, menu **CONSTRUISONS ENSEMBLE**, page budget participatif, vous pouvez déjà déposer vos idées !

La cour d'école est un lieu de respiration indispensable à la vie scolaire. Comme le disent nos amis québécois : « pour bien réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation ».

Les temps en extérieur peuvent en effet participer à favoriser l'autonomie, la sociabilité et la créativité, et apaiser le climat scolaire : jeux diversifiés, défoulement, découverte, détente, coopération...

L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES, AU CROISEMENT D'ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur, ce sont bien sûr les questions d'adaptation aux changements climatiques qui deviennent le moteur de ce projet : favoriser l'effet d'ombrage dans la cour, créer des îlots de fraîcheur.

UN PROJET À TRAVAILLER EN CONCERTATION

30 000€ ce n'est pas beaucoup pour un tel projet, mais des premiers pas peuvent être réalisés. Au-delà de la végétation, d'autres solutions pour créer de l'ombrage peuvent être expérimentées. Elles peuvent être couplées à des projets de végétation grimpante par exemple (y compris pour venir faire de l'ombre aux salles de classe).

Pour se lancer dans un tel projet, la concertation avec l'ensemble des parties prenantes est un point fondamental : il s'agit en effet de faire avec les enfants, les parents d'élèves, les enseignants, les différents services de la collectivité intervenant dans le cadre scolaire et périscolaire (les services d'entretien et de gestion, etc.) pour construire un projet partagé.

FORCE EST DE CONSTATER QUE LA COUR EST PENSÉE PAR ET POUR LES ADULTES

En effet, rien n'est plus facile à sécuriser, surveiller et entretenir qu'une nappe de bitume... Pour autant, il ne faut pas longtemps pour observer les limites d'une telle logique du côté des enfants : omniprésence des jeux de ballon, conflits d'usage manifestes, agressivité (dans un espace nu, les corps des enfants deviennent les premiers supports de jeux), ennui, isolement, etc.

Une première réunion entre les parties prenantes va être organisée. Il nous faut faire un état partagé des usages actuels de la cour pour que chaque enfant puisse exprimer ses pratiques et besoins mais aussi pour qu'il comprenne les besoins des autres. Il s'agit aussi bien sûr d'imaginer les futurs possibles et rêvés.

Au-delà de la concertation avec les usagers, c'est un projet qui va mobiliser potentiellement beaucoup de compétences de la collectivité (service technique, espaces verts et élus).

ENTRETIEN

CLAUDE BONNE - CONCILIEUR DE JUSTICE

« Pour résoudre un litige, les deux parties doivent faire des efforts »

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. L'accord qu'il propose est homologué par la justice.

POURQUOI FAIRE APPEL À UN CONCILIEUR DE JUSTICE ?

« En tant que conciliateur de justice, j'interviens sur des petits litiges de moins de 5 000 euros et qui ne concernent pas des problèmes avec l'Administration ou d'ordre familial. Il s'agit de trouver une solution à des conflits de voisinage, à des malfaçons à la suite de travaux, à l'achat d'un véhicule d'occasion qui tourne mal... **Mon rôle est de trouver une solution à l'amiable entre les deux parties rapidement**, ce que ne peuvent offrir les tribunaux qui traitent l'affaire au minimum après un an. Surtout l'architecture judiciaire est bien souvent mal connue. **Faire appel à un conciliateur est une démarche plus facile.**

JUSTEMENT, QUELLE EST LA DÉMARCHÉ ?

Il suffit de contacter la Police municipale. Les agents me transmettent le dossier et j'entre en contact avec le demandeur. Je réponds généralement assez rapidement. Et si les deux parties jouent le jeu, la conciliation peut avoir lieu dès la prochaine permanence à Saint-Marcel-lès-Valence sachant que je suis présent tous les premiers lundis du mois.

COMMENT SE DÉROULE UNE CONCILIATION ?

Une fois que j'ai pris connaissance du dossier, je contacte directement la partie qui m'a sollicité. J'en apprends plus sur la situation qui pose problème notamment par le biais d'un questionnaire à remplir, par une visite sur place s'il le faut. Ensuite, je contacte l'autre partie pour connaître son point de vue. Les deux parties reçoivent ensuite un courrier indiquant la date de conciliation. Une fois ensemble, nous discutons, tout le monde s'écoute. Sur certains litiges comme dans des conflits de voisinage, l'animosité est très ancienne et le fait de discuter permet de mettre les choses à plat est d'arriver à un accord. **Je suis donc là pour faciliter les choses et, bien sûr, rappeler le cadre réglementaire.** Mais pour résoudre un litige, les deux parties doivent faire des efforts.

QUEL EST LE COÛT DE CETTE DÉMARCHÉ ?

C'est totalement gratuit pour permettre à tout le monde d'en bénéficier. **Et c'est aussi quasiment le cas pour l'Etat puisque, nous les conciliateurs, sommes bénévoles.** Nous bénéficions simplement d'une enveloppe d'une centaine d'euros par trimestre afin de payer les frais de correspondance pour les notifications de rendez-vous, les constats que l'on adresse au Tribunal...

LES CONCILIEURS DE JUSTICE SONT DONC BÉNÉVOLES. POURQUOI AVEZ-VOUS SOUHAITÉ VOUS ENGAGER ?

Certainement pour l'utilité sociale. C'est vrai que ça me prend un peu de temps, entre 4 à 5 heures par semaine, entre les rendez-vous, les courriers, la rédaction des accords à destination du Tribunal... Mais **quand les deux parties repartent avec une solution et en se serrant la main, c'est gagné !** Ce qui est difficile, c'est quand les personnes s'emportent. Cette année, et c'est la première fois, j'ai dû déposer plainte après qu'une personne ait été menaçante. Si cela devait arriver de nouveau, probablement que j'arrêtera même si j'apprécie énormément cette mission. »

36
saisies
depuis juin 2021

50%
des saisies
pour des litiges commerciaux



Claude Bonne
Conciliateur de Justice,
nommé en 2021.
A Saint-Marcel-lès-Valence
depuis juin 2021.

>> Permanences
sur rendez-vous
uniquement
chaque 1^{er} lundi du mois.

>> Vous souhaitez contacter le conciliateur de justice ?

La Police municipale de Saint-Marcel-lès-Valence assure le lien entre les habitants et le conciliateur de justice.
Si vous souhaitez contacter le conciliateur pour un litige, contactez la Police municipale qui transmettra vos coordonnées à Claude Bonne.

police.municipale@saint-marcel-lès-valence.fr
04 75 58 90 22

Un nouveau site Internet

DEPUIS FIN AOÛT, VOUS AVEZ PU DÉCOUVRIR LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE DE SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE

QUI SE VEUT PLUS **SIMPLE**, PLUS **ACTUEL** ET AVEC PLUS D'**INFORMATIONS PRATIQUES**.

Création en interne

Fin août, le nouveau site Internet de la Ville a été créé par l'équipe communication, en interne, avec l'Adjointe à la communication, Aurélie Alléon et l'agent du service. **Cette création interne permet à la commune d'avoir la maîtrise complète du site et n'a représenté aucun surcoût pour les finances municipales.** A Saint-Marcel, le site Internet ne coûte qu'une centaine d'euros par an pour le paiement de l'hébergement et du nom de domaine. C'est pourquoi la mise à jour est progressive et va s'étendre jusqu'à fin 2023.

Plus de démarches en ligne

Pour offrir un service public qui s'adapte à tous les modes de vie, les démarches en lignes sont multipliées. En parallèle, les démarches en mairie sont maintenues afin d'offrir le même service aux personnes éloignées du numérique.

Actuel

Le nouveau site est le fruit de recherche sur les attentes actuelles des administrés. En effet, **la principale demande des usagers concerne les démarches en ligne et les informations pratiques** et enfin l'actualité de la Ville. C'est pourquoi des accès rapides aux démarches sont en haut de la page d'accueil et les rubriques « Actualité » et « Agenda » en bas.

4 grands thèmes

Le menu principal est composé de thématiques conçues pour faciliter vos recherches :

DECOUVRIR : vos élus, la Ville, les randonnées...

VIVRE : regroupe les démarches et services municipaux

CONSTRUIRE ENSEMBLE : les grands projets, la démocratie participative

SE DIVERTIR : le programme culturel, les animations de la médiathèque, l'annuaire des associations...

Une mise à jour progressive

Ce site est développé en interne comme énoncé plus haut. C'est pourquoi il a été lancé fin août avec les informations les plus importantes (démarches, affichage légal, services...) mais des pages sont encore en cours de rédaction et non accessibles. Ces pages manquantes sont rédigées petit à petit afin de permettre au service communication d'assurer ses autres missions. Un nettoyage des anciens contenus est également à opérer. **Le nouveau site sera pleinement terminé avant la fin d'année 2023.**

Un site pour vous !

N'hésitez pas à contacter le service communication pour partager vos remarques, vos envies, des démarches en ligne qui vous manquent... Le site pourra être adapté afin qu'il réponde à vos besoins.

communication@saint-marcel-les-valence.fr

Retour sur 1 mois d'usages

Vous êtes **2 514 utilisateurs** à être venus visiter le nouveau site web de la mairie.

>> **468** à être venus en tapant directement l'adresse **mairiesmlv.org**

>> **249** depuis notre page Facebook

4 043 sessions de visite du site web. Cela veut dire que beaucoup des visiteurs sont déjà venus 2 fois sur le site. **Vous êtes 603 utilisateurs fidèles.**

Après la page d'accueil du site, c'est, en 2^e position, les « menus cantine » qui vous attirent avec **692 vues**

Vous êtes par exemple **192** à avoir déjà regardé le **programme culturel 2023-2024** en pdf sur le site.

Vous restez en moyenne **2,35 minutes** en lecture sur notre site.

60% des visites se sont faites depuis un appareil mobile.

38% depuis un ordinateur. Et 2% depuis une tablette.

>> **L'usage du téléphone mobile ne fait plus aucun doute !** Voilà pourquoi nous avons optimisé le site pour une navigation mobile (affichage, poids, téléchargement, etc... on appelle cela le responsive : s'adapter aux différentes résolutions d'écrans).

Toutes ces statistiques sont obtenues grâce à un outil d'analyse et cela nous permet, à l'avenir, d'être plus pertinents sur nos contenus, nos fonctionnalités, de mieux répondre à vos attentes, de repérer les bugs de lecture par exemple. C'est aussi grâce aux cookies que nous pouvons lire aussi finement vos usages, mais **de façon anonyme bien sûr !**



Les élus du groupe Tellement Saint-Marcel

Saint-Marcel, Ville dynamique ! En cette rentrée, que de projets pour notre Ville ! Nous sommes très heureux que notre commune soit si dynamique tant au niveau culturel qu'associatif. C'est pourquoi, malgré le contexte budgétaire tendu pour toutes les collectivités territoriales, nous ne diminuons pas :

- nos subventions aux associations qui représentent plus de 280 000 euros par an. Nous assurons par ailleurs l'entretien des équipements sportifs et associatifs communaux, mis à disposition gratuitement, afin que chaque adhérent puisse évoluer dans les meilleures conditions possibles ! Nous avons également signé des conventions avec certains clubs sportifs afin de financer une partie des contrats des éducateurs en échange d'heures d'animation sur le temps de cantine pour les écoliers saint-marcellois. Nous prévoyons aussi une nouvelle édition de la remise des prix aux bénévoles et sportifs méritants afin de saluer leur performance ou engagement.

- notre enveloppe financière dédiée aux projets culturels. En effet, nous avons à cœur de continuer de proposer une belle offre culturelle, parce que la Culture rapproche les gens (c'est d'ailleurs le thème de notre programme culturel qui a été glissé à l'intérieur de ce journal communal). Les spectacles jeunesse sont tous à

5€ l'entrée pour permettre au plus grand nombre d'y assister et une ou deux séances scolaires sont organisées avec plusieurs classes. L'ouverture de saison, qui a toujours lieu fin septembre, propose aussi des spectacles en entrée libre et deux séances de Ciné sont déjà au programme : le Ciné d'automne le 29 octobre à la Salle des Fêtes et le Ciné en plein air le 29 juin 2024 au parc de la MJC. La médiathèque communale L'Oiseau lire aussi propose une adhésion gratuite pour les moins de 25 ans et une trentaine d'animations pour tous les âges pour cette nouvelle saison.

>> Groupe « Tellement Saint-Marcel »

Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Eric Simonet, Vincent Bard, Schéhrazade Bensadi, Gilbert Belda, Joëlle Pleinet, Thomas Lefevre, Christelle Sœur, Bernard Pourret, Aurélie Alléon, Paul Despesse, Patrick Zani, Anne-Charlotte Kubicki, Beate Rundler, Frédéric Robin, Barbara Arod, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron, Pierre Deval, Sylvie Feroussier.

Les élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir

Pour ce numéro, vos élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir ne se sont pas exprimés.

>> Groupe « Saint-Marcel Ville d'avenir »

Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Christine Farauddello

Sécurité routière, engagez-vous !

PAR QUE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE NOUS CONCERNE TOUS, N'HÉSITÉS PAS À REJOINDRE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DÉDIÉE, **COMPOSÉE D'ÉLUS ET D'HABITANTS**, DE LA VILLE DE SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE.

**Par Jacques Maquart,
Citoyen et président de la commission
extra-municipale de sécurité**

À Saint-Marcel-lès-Valence, chez nous comme ailleurs, nous sommes tous des usagers de la route, à pieds, en vélo, en voiture, en trottinette (de plus en plus) : la sécurité de nos déplacements nous concerne donc tous...

C'est dans ce cadre et dans ce sens que, au sein de notre commune, depuis environ quinze ans, fonctionne la commission extra-municipale de sécurité, accréditée par le Maire et composée d'une douzaine de membres, citoyens de Saint-Marcel, volontaires, associés à des élus, Gilbert Belda, Adjoint à la voirie comme référent principal, la Police municipale, les services techniques...

RÔLE ET MISSION

- porter un regard citoyen sur des situations et des aménagements locaux impliquant la sécurité routière
- formuler des analyses et points de vue
- suggérer des solutions

DES EXEMPLES RÉCENTS

- Nous nous sommes largement investis sur le projet d'aménagement de la partie Nord de l'avenue de Provence et avons débattu, à ce sujet, avec les différents responsables de la commune : un dialogue participatif décideurs/citoyens.
- Projet d'aménagement de la rue des Petits Eynards, en lien avec des parents d'élèves pour améliorer la sécurité de transit vers le groupe scolaire André Blanc.

- Projet de tracés de voies douces intra-cité, pour des déplacements plus aisés et confortables au sein de la commune et circuits entre les villes voisines, intégrés aux futurs réseaux locaux.

SUR LE TERRAIN

Ces différentes perspectives ont fait l'objet d'observations sur le terrain, d'échanges avec nos concitoyens, de débat en commission spécifique (rythme : 1 tous les 2 à 3 mois) et présentation de nos remarques et suggestions aux responsables de la commune. C'est, en substance, notre méthode de fonctionnement.

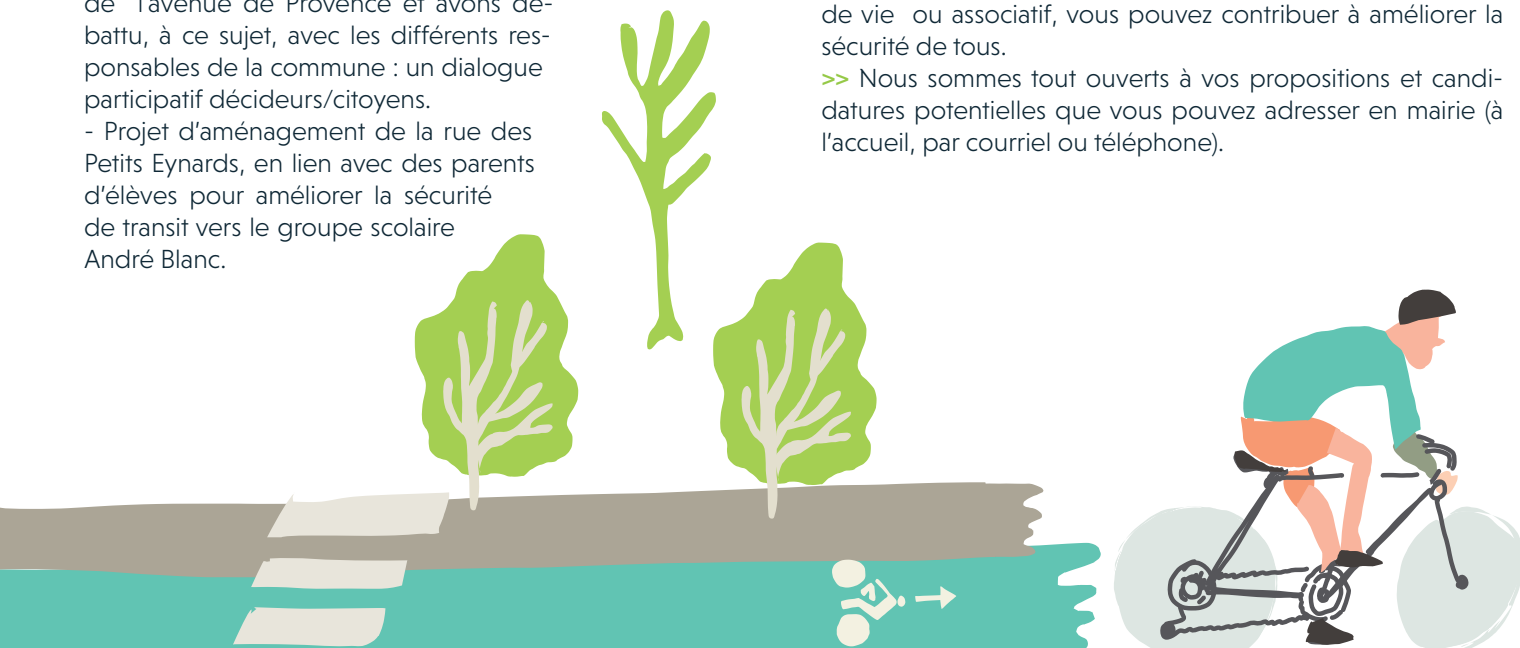
L'INVESTISSEMENT DE CITOYENS VOLONTAIRES

L'efficacité de notre commission repose donc sur le regard et l'investissement personnel de citoyens volontaires, sur le dialogue avec nos élus, l'écoute de nos concitoyens sur le thème de la sécurité routière, l'attention et la médiation que chacun peut y apporter.

Alors, rejoignez-nous !

En venant renforcer notre équipe, vous pouvez développer notre audience auprès du public. En relayant auprès de notre commission les observations proches de votre cadre de vie ou associatif, vous pouvez contribuer à améliorer la sécurité de tous.

>> Nous sommes tout ouverts à vos propositions et candidatures potentielles que vous pouvez adresser en mairie (à l'accueil, par courriel ou téléphone).





Achète Marcel

BIENTÔT LA TOMBOLA !

L'association Achète Marcel, qui regroupe les professionnels exerçant sur la commune de Saint-Marcel-lès-Valence, poursuit son activité et son développement, de nouveaux adhérents venant régulièrement grossir les rangs. Nous avons participé à Saint-Marcel en fête en tenant le stand rodéo, activité ludique et sportive qui a amusé petits et grands ! A cette occasion, nous avons continué la vente de nos célèbres marcel, à l'effigie et au logo de notre association. Nous avons également créé la première bourse horlogère sur la commune (1er octobre) qui a regroupé les amateurs d'horlogerie, professionnels et particuliers. Nous travaillons déjà sur l'organisation de la prochaine grande tombola des commerçants. J'achète local, j'achète Marcel !

Atelier Photo

Notre prochaine exposition à la Salle des Fêtes :
Vernissage et présentation montages vidéo
le vendredi 24 novembre au soir et expo photos
sur le thème « Instants de vie » les 25 et 26 novembre.
Pour nous joindre ou nous rejoindre :
latelierphoto.smlv@gmail.com

Atelier créatif

MARCHÉ DE NOËL : 2 ET 3 DÉCEMBRE

Nous organisons un vide-dressing et puces des couturières le samedi 14 octobre à la Salle des Fêtes de Saint-Marcel-lès-Valence. Comme toutes les années, nous organisons le Marché de Noël à l'Espace Culturel Liberté, les samedi 2 décembre de 14 heures à 19 heures et dimanche 3 décembre de 10 heures à 18 heures, avec la visite du Père Noël qui commencera tout juste sa visite et qui passera par notre village dans l'après midi du dimanche.

Contacts : Mireille Tiradon 06 31 84 10 19
Marie Thérèse Meyer 06 89 08 27 61



Handball

PRISE DE POSTE

Le 7 août, le Handball Club Saint Marcellois a accueilli son nouveau salarié. Le club lui propose un CDI à temps plein pour apporter toutes ses compétences techniques aux joueuses et joueurs du HBCSM. Il secondera aussi les bénévoles du club dans leurs tâches quotidiennes. Le club a effectué la reprise de ses entraînements le 16 août. Suivez les actualités du club sur Instagram et Facebook.

ADMR

RETROUVEZ-NOUS AU 72 AV. DE PROVENCE

Depuis le 5 septembre, l'ADMR vous accueille au cœur de vie de la commune de Saint-Marcel-lès-Valence. Le projet de notre installation au 72 avenue de Provence (immeuble Le Mirabellier) est désormais concret pour l'équipe administrative qui travaille confortablement. Vous pouvez les joindre au 04 75 58 79 82 du lundi au vendredi matin de 9h à 12h30 (sauf le mardi matin) et du lundi au vendredi après-midi de 13h30 à 16h (sauf le jeudi après-midi). Au plaisir de vous y accueillir !

MJC

Un beau programme !



Les groupes chorale et ALSH

L'association vous annonce une nouvelle saison riche en événements. Chaque salarié est à son poste et vous allez découvrir notre nouvelle référente famille : Laury qui va animer de nouvelles activités sur des thématiques d'actualité. Quant aux bénévoles administrateurs, ils attendent avec confiance mais aussi enthousiasme nos adhérents afin qu'ils découvrent notre nouvelle plaquette de programmation. Enfin fort du soutien de la municipalité, de la Caisse d'Allocation Familiales et de l'appui de nos sponsors, la MJC continuera son action envers les habitants de la commune dans un esprit de partage, de tolérance et de solidarité en un mot en mettant l'humain au cœur de toutes ses actions.

Le Président, Jean-Claude Grangier

DES CONFÉRENCES OUVERTES À TOUS

Comme vous avez pu le découvrir sur notre programme, la MJC de Saint-Marcel-lès-Valence propose un large panel d'activités, pour tous les goûts, qi-gong ou de la sophrologie pour se détendre, du stretching, de la gym ou du basket pour entretenir son corps, du tango ou du West Coast Swing pour les amoureux de la danse ou encore de la poterie ou de la couture pour les plus créatifs. La MJC propose également deux niveaux de randonnées, une section « Rando plaisir » le lundi pour environ 2 heures de marche, puis le

vendredi dans la région pour environ 10 ou 15 km. Puis, la seconde section « Rando cimes », se retrouve le mardi pour des randonnées pouvant aller jusqu'à 20 km et plus de 1000 mètres de dénivelé.

Tous les jeudis soirs, vous pouvez également rejoindre les choristes de « la boîte à chansons » de 20h30 à 22h30 à la salle de l'école de musique de Saint Marcel. La Cheffe de chœur, Catherine Bouchard ainsi que ses choristes vous donnent rendez-vous le dimanche 10 décembre à 16h, à l'église de Saint-Marcel pour leur concert de Noël.

Aurore Mondelin, accompagnante périnatale de l'association « Naissance d'un jour » nous fait le plaisir d'intervenir à la MJC le jeudi 19 octobre de 20h à 22h pour parler d'allaitement (sur inscription). L'association « UPAVAL » tiendra également une conférence en deux temps : une première séance le 11 octobre de 19h à 21h30 et une deuxième séance le 8 novembre (même horaire). Le thème sera « la santé par le corps : observation, écoute, respiration et mouvement ». N'hésitez pas à feuilleter notre plaquette d'activités pour découvrir notre programme.

Contact

www.mjc-saintmarcellesvalence.fr
mjc-saint-marcel@orange.fr
04 75 58 72 47

Croquons Nature

Objectif 13^e édition !



Graine de Cocagne

Bien se nourrir... et se cultiver

Chantier d'insertion professionnelle par le maraîchage bio situé au quartier Marquet, Graine de Cocagne propose ses savoureux légumes locaux, de saison et solidaires au marché sur place le jeudi (de 13h à 18h) ainsi qu'en 3 formats de paniers hebdo, à récupérer sur place (le mardi) ou au magasin ClaraBio (le jeudi).

A noter également que Parenthèse, l'association-mère, propose un riche panel d'animations (nature, alimentation, climat...) à la fois grand public et auprès des écoles, MPT etc. N'hésitez pas à demander le programme 2023-24 : animation@parenthese.org

contact

Tél : 04 75 25 60 08
grainedecocagne@parenthese.org
www.parenthese.org

Une date à retenir, le week-end du 25 et 26 mai 2024 pour un rendez-vous unique à des kilomètres à la ronde : Croquons Nature... ! prouve que le bio, n'est pas triste !

Le samedi, ce sera la fête de la nature avec balade et contes et le dimanche nous aurons le marché des producteurs (bio et/ou locaux bien sûr), le village des savoir-faire, les associations de protection de l'environnement et de promotion de l'agro-écologie, la causerie sur des questions d'actualité.

REJOIGNEZ-NOUS !

Croquons Nature... ! C'est le déjeuner sous les tilleuls (en fleurs), l'ambiance musicale tout au long de la journée, les animations et

ateliers participatifs pour les enfants, les jeunes et les adultes, de la poésie, des échanges, des découvertes, une fête à partager. Un événement de cette ampleur, ça se prépare en amont et comme chaque année nous faisons appel à toutes les bonnes volontés bénévoles pour que ce rendez-vous soit une réussite. Que ce soit le jour J pour aider à tenir un stand, en amont pour préparer les banderoles et l'affichage ou enfin participer à l'une des commissions, si vous avez la fibre éco-responsable, n'hésitez pas à nous contacter !

contact

contact@croquonsnature.org
www.croquonsnature.org
[@croquonsnaturefoiregourmande](https://www.instagram.com/croquonsnaturefoiregourmande)

Réunion publique : changement mode de collecte des ordures ménagères

Mardi 24 octobre 19h
Espace Culturel Liberté



valence
Romans
AGGL

saint
marcel
les
valence